

C'est une guerre qui se mène à coups de mots, d'arguments chocs et, parfois, d'un brin de mauvaise foi. Le vocabulaire dessine chaque camp. Les uns parlent de « gestation pour autrui » et du bonheur que procurent les enfants nés par GPA, les autres utilisent le terme de « mères porteuses » et insistent sur les drames que celles-ci vivent. D'un côté, on trouve des militants qui défendent la légalisation pure et simple de la GPA ou qui exigent la reconnaissance à l'état civil de la filiation des enfants déjà nés – ce sont souvent les mêmes, mais pas toujours. De l'autre, des féministes qui rejettent la GPA au nom de la dignité humaine, du refus de la marchandisation du corps humain et de l'anticapitalisme. Et des conservateurs, liés aux catholiques et à La Manif pour tous, qui s'y opposent, famille traditionnelle oblige. Depuis quelques mois, la bataille fait à nouveau rage entre les uns et les autres.

Rien, pourtant, ne laisse présager une évolution de la législation. La GPA est interdite en France, et elle devrait le rester pour plusieurs années encore. Mais en promettant, lors de la campagne présidentielle de 2017, d'étendre la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, Emmanuel Macron a réveillé les ardeurs militantes des pro et des anti-GPA. Les premiers espèrent en profiter pour faire avancer leur cause dans l'opinion publique, les seconds veulent éviter un effet domino. Tous savent qu'avant de se gagner à l'Assemblée, la bataille se joue d'abord dans la société. Et les positions sont totalement irréconciliables. « Ce qui est frappant dans ce débat, c'est que tout le monde est de bonne foi, souligne Marie-Anne Frison-Roche, juriste opposée à la GPA. Moi, je défends l'idée de la protection de la personne par le droit, y compris contre elle-même, au nom d'un principe. Les pro-GPA, eux, affirment qu'une chose qui a de la valeur peut faire l'objet d'un deal. Et

que ce dernier ne peut pas être empêché, sauf à entraver leur liberté. »

Dans cette opposition frontale, tous les coups sont permis pour convaincre... ou séduire. Les partisans de la GPA ont beaucoup utilisé ces derniers mois les récits pour promouvoir leurs idées. Avec un certain succès. Le livre de Marc-Olivier Fogiel, *Qu'est-ce qu'elle a ma famille?* (Grasset), dans lequel l'animateur raconte la naissance de ses deux filles mais aussi l'expérience d'autres couples, s'est vendu à plus de 20 000 exemplaires – un chiffre non négligeable sur une thématique comme celle-là. Celui de la jeune Valentina Mennesson, l'un des premiers enfants nés par GPA à l'étranger et dont les parents se battent sur le terrain de l'état civil, publié par

« C'est facile de dire "on aime les enfants" plutôt que d'avancer des arguments »

Michalon, n'a pas été un succès de librairie (360 exemplaires à la mi-avril), mais a bénéficié d'une importante couverture médiatique.

Une visibilité qui irrite les anti-GPA. « C'est plus facile de dire "on aime les enfants", peu importe comment on se les procure, que d'avancer des arguments », regrette AnaLuana Stoicea-Deram, porte-parole du Collectif pour le respect de la personne, composé de féministes. Avec ses camarades, elle dénonce sans succès au CSA la diffusion, à quatre reprises en quelques mois, d'un documentaire pro-GPA sur les chaînes publiques. Elle déplore les publicités sur le moteur de recherche Google pour des agences proposant des GPA à l'étranger. Avec le sentiment que chaque accroc menace la loi de 1994, qui en interdit la pratique en France. Il leur est d'autant plus difficile de se faire entendre que la frange la plus active des opposants est liée à La Manif pour tous. Une vraie force de frappe comme on l'a vu lors de la grande consultation sur la révision des lois bioéthiques à l'automne 2018, mais une image tellement



GUERRE LARVÉE A

Légaliser la gestation pour autrui n'est pas d'actualité en France. L'opinion publique de leur côté. Deux positions irréconciliables, où



Slogans
Pour les pro-
et anti-GPA,
la bataille se
joue d'abord
dans la société.

UN TOUR DE LA GPA

Mais partisans et opposants ferrailent pour faire pencher tous les coups sont permis. **Par Agnès Laurent**

tête. Ainsi, les enquêtes montrent que les deux tiers des Français sont favorables à la GPA, permettant à un magazine de titrer : « PMA, GPA : les Français sont pour ! » Mais une lecture plus attentive des réponses ramène à 15 % le taux d'avis favorables en l'absence de contrainte médicale – en clair, pour les couples d'hommes –, réduisant singulièrement toute tentation triomphaliste.

Ces derniers mois, parce qu'elle a été utilisée par plusieurs politiques, dont Nathalie Loiseau, la tête de liste LREM aux élections européennes, l'expression de « GPA éthique » a redonné du lustre au camp des « pro ». Mais ce n'est qu'apparence. Pour l'instant, les politiques restent, à quelques exceptions près, d'une extrême prudence. A l'automne 2018, le think tank Génération libre publie un rapport rédigé par Daniel Borrillo

L'expression de « GPA éthique » a redonné du lustre au camp des « pro »

et Frank-Adrien Papon, défendant la légalisation d'une GPA responsable. Il le diffuse auprès des élus, propose des échanges. Les retours sont pour le moins frileux. Et la cagnotte lancée pour financer le rapport reste désespérément vide, à l'inverse de celle initiée quelques mois plus tôt à propos de la légalisation du cannabis. A la même période, les féministes anti-GPA organisent un colloque au Sénat. Elles invitent tous les décideurs. Pas un ne vient. Une sorte d'équilibre de la terreur qui, loin de rassurer, incite chaque camp à rendre coup pour coup, mots pour mots. La bataille autour de la GPA commence tout juste. Pas question de céder du terrain. **A. L.**

clivante qu'elle renvoie l'ensemble des anti-GPA à une vision ringarde, ultraconservatrice, antimoderniste de la société.

Dans ce contexte où chacun montre ses muscles, difficile de mesurer dans quel sens penchent l'opinion publique et les décideurs politiques. Chaque événement est, pour les uns et les autres, une occasion de crier victoire. Au début du mois d'avril, la Cour européenne des droits de l'homme, saisie dans l'affaire des époux Mennesson, rend une décision sur la manière dont la France reconnaît à l'état civil les enfants nés d'une GPA à l'étranger. Les pro-GPA y voient immédiatement un succès. N'y a-t-il pas là le premier signe d'une reconnaissance du parent d'intention ? Les « anti », eux, se réjouissent, le droit ne changera pas, la France peut continuer à en passer par la procédure de l'adoption. Une différence d'interprétation liée à la présence d'un « notamment » ambigu dans l'avis de la Cour, mais qui laisse les indécis pour le moins circonspects. Même les sondages ne savent plus très bien où donner de la



Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit, défend le maintien de l'interdiction actuelle.

Marc-Olivier Fogiel a raconté la naissance de ses deux filles par GPA dans un livre.



F. ROELANTS/GRASSET - D. GOUPY/SIGNATURES - B. PATRICK/ABC/ANDIA.FR - R. LECATH/LUCAS - R. DEYRAIL/GAMMA-RAPHO